

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des Décisions du Bureau Communautaire

Nombre de :

- Membres du bureau en exercice : 29
- Membres présents : 25
- Membres absents : 5 dont 1 représenté

**SEANCE DU
MERCREDI 23 JUNI 2021**

Point 8.1

SPORT – CENTRE NAUTIQUE ERSTEIN - Fermeture du fitness - Remboursement des adhérents

La salle fitness a été créée en 2006 sous l'impulsion de la municipalité de l'époque de la ville d'Erstein. L'objectif était d'offrir aux Ersteinois la possibilité d'allier la natation et le fitness sur le même site, une des volontés politiques était que cette opération et cette partie de service engendrent des bénéfices.

De nombreuses opérations, investissements ont eu lieu pour la promotion et le développement de la structure. L'investissement a été raisonnable avec un total de plus de 30.000€ sur les cinq dernières années. La somme a été investie essentiellement dans le renouvellement de matériel, ce dernier datant pour sa majorité de l'ouverture de la salle en 2006.

Un bon nombre d'opérations ont été conduites durant toutes ses années, la crise sanitaire de 2020 a mis en exergue les difficultés d'une reprise même normale. Nous nous devons d'anticiper et de faire un choix dans la future orientation que nous souhaitons donner à cette entité.

A ce jour, deux tendances s'offrent à nous :

- une première, avec une réadaptation de notre mode de fonctionnement calqué à ceux des structures privées accompagné d'un investissement matériel et structurel. Une somme minimum de 30.000€ sera nécessaire afin de modifier l'ensemble de la structure.
- une seconde tendrait à une fermeture de la structure avec une mise à disposition de l'espace sous forme de location à l'association « Erstein Aquatic Club ».

Après réflexion, il est proposé l'arrêt total de l'activité « Fitness » afin de reconcentrer l'équipement sur l'ADN de la structure : les activités nautiques et le bien-être.

Actuellement le fonctionnement de l'espace coûte entre 25.000 à 45.000 € par an. Afin de pallier cette perte, il est proposé de louer tout l'espace. Cette location va pouvoir répondre à plusieurs problématiques :

- Besoin d'espace d'évolution et de bureaux pour l'association ERSTEIN AQUATIC CLUB (demande automne 2020, récupération de l'espace canoë kayak). Soit plus de 200 m² exploitable pour l'ensemble de l'association. Entrée dissociée de l'actuelle, qui offrira une totale indépendance dans le fonctionnement.
- **Suppression du solde négatif de l'espace fitness.**

Accusé de réception en préfecture
067-200067924/2021-0623-DEC-2021-032-AR
Date de télétransmission : 09/07/2021
Date de réception : 09/07/2021

Il est proposé un investissement constant dans du matériel pour suivre les modes du monde du fitness, avec une obligation d'être tout le temps à la pointe.

Les avantages :

- Mise en place d'une location mensuelle de 800 € par mois soit un total de 9 600 €/an, de toute la salle plus le matériel. Prise en charge par la collectivité du nettoyage des espaces comme à l'heure actuelle. Le matériel sera entretenu par l'association.
- Redynamiser l'espace bien-être « Sauna et Hammam », avec une politique d'investissement pluriannuel. Prendre possession des 100m² du canoé-kayak, et de réaménager un nouvel espace de bien-être.
- Réduction du coût du personnel : 75.000 €/an

A relever que cette solution suppose le reclassement du responsable de la salle « Fitness », agent de catégorie B répondant au grade d'éducateur sportif principal de 1ère classe nouvel espace.

oooOooo

Suite à la décision de fermeture définitive de l'espace fitness du centre aquatique « Erstein Détente » à compter du 1er septembre 2021, s'est posée la question de maintenir ou non une activité sur site durant les 3 mois (réouverture : 09 juin 2021). Les coûts induits par une ouverture prolongée jusqu'au 31 août et le coût d'un remboursement du dernier titre d'abonnement de nos clients ont été estimés par les services.

1. Coût de l'ouverture avec prestation

En se basant sur les dernières années de fonctionnement sur cette période où il était fait appel à un prestataire « AF.Sport ».

Période juin, juillet et août :

	2017	2018	2019	2020
AF.SPORT	12.535€	13.993€	12.861€	15.097€
Moyenne	13.621€			

2. Coût de remboursement des abonnements

Deux possibilités peuvent être envisagées : un remboursement intégral des montants qui est relatif aux tarifs en vigueur ou un remboursement au prorata du nombre de jour restant sur l'abonnement, depuis notre fermeture en lien avec la crise sanitaire.

	Annuel	Tiers	Mensuel	Total
Remboursement proratisé	466,67€	1.258,13€	2.619,40€	4.344,20€
Remboursement total	644.30€	2.550€	1.849,70€	5.044€

Il sera également proposé en parallèle, pour une minorité qui serait intéressée, de convertir le montant fitness en abonnement piscine (pas d'engagement de remboursement). La date butoir sera le mercredi 30 juin 2021.

3. Comparatif entre fonctionnement et remboursement

Analyse pour le choix d'une réouverture partielle ou d'un remboursement des abonnés.

	Remboursement proratisé	Coût de fonctionnement moyenne	Choix
Scénario n°1	4.344€	13.621€	Choix n°2
Scénario n°2	5.044€	13.621€	Choix n°1

Le choix n°1 est proposé, le delta est de 700 € supplémentaire pour la collectivité. C'est une opération de communication de bienveillance envers nos clients.

En conclusion le coût global de remboursement s'élève à 5.044€.

Tous ces éléments ont été présentés lors de la commission sport de la communauté des communes du canton d'Erstein le 15 juin 2021.

A l'unanimité, le Bureau des Maires décide

- de confirmer la fermeture du Fitness, service qui était proposé dans l'enceinte d Centre nautique d'Erstein ;
- d'autoriser le remboursement intégral des abonnements en cours concernés par la mesure de fermeture du service.



Pour extrait conforme
Fait à BENFELD le 26 juin 2021
Le Président,

Stéphane SCHAAL